



CAHIER DES CHARGES DE L'ACTION 1 :
Animation des journées de
professionnalisation sur le thème de
l'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes

1- CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de sa mission le pôle appui aux acteurs du Gip Alfa Centre met en place des actions de professionnalisation sur la thématique de « l'égalité professionnelle professionnelle entre les femmes et les hommes et la double mixité».

La mise en œuvre de ces journées, est destinée aux acteurs des structures d'accueil-information-orientation, aux organismes de formation professionnelle et aux associations de l'insertion par l'économie ainsi qu'aux conseiller-ères en entreprise.

Cette action de professionnalisation est co-financée par le FSE et le Conseil Régional du Centre, et se déclinera en dix-neuf journées qui concerneront les six départements de la Région Centre : Cher, Eure et Loir, Indre, Indre et Loire, Loiret, Loir et Cher.

L'égalité entre les hommes et les femmes est une préoccupation majeure de l'Union Européenne. L'élaboration d'une feuille de route pour l'action de l'U.E. relative à l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2006-2010.

La France poursuit les mêmes finalités et a légiféré en ce sens :

- l'A.N.I. du 1er mars 2004 relatif à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- la loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (2006)

Pour autant, mixité et égalité ne se développent pas « naturellement » en entreprise. Cette journée de professionnalisation contribue à créer sur un même territoire un espace de débats et de réflexion affirmant ainsi le principe de bonne gouvernance et de partenariat inscrit dans la programmation du F.S.E. 2007-2013

2- FINALITES DE L'ACTION

Le Gip Alfa Centre souhaite s'adjoindre les services de prestataires pour élaborer et animer ces journées de professionnalisation.

Il s'agit de favoriser chez les participant-es une prise de conscience, des inégalités entre les femmes et les hommes et des stéréotypes à l'œuvre. Ces journées doivent aider les professionnel-les à les identifier et à mieux appréhender la dimension de l'égalité dans leurs pratiques quotidiennes.

Ces interventions doivent également permettre aux participant-es d'assimiler les concepts clés et les outils de l'égalité entre les femmes et les hommes, et montrer l'intérêt de la mise en œuvre de la double approche de l'égalité entre les hommes et les femmes dans leurs domaines professionnels.

Ainsi, pourront-ils initier une stratégie pour remédier aux problèmes d'inégalités professionnelles hommes/femmes.

3- OBJECTIFS DE L'ACTION EN LIEN AVEC LES FINALITES

Le prestataire devra veiller à atteindre les objectifs suivant :

- Sensibiliser, informer et permettre les échanges sur différentes approches concernant l'égalité professionnelle
- Permettre aux participant-es de prendre conscience des inégalités, des stéréotypes, des mécanismes, des freins et des atouts pour y remédier
- Permettre la mise en œuvre d'une approche égalité professionnelle homme/femme en fonction d'un territoire, d'une structure, d'un projet ...

4- INDICATEURS DE CHOIX POUR LA PRESTATION DE FORMATION

Pour la bonne réalisation de cette action le prestataire respectera les indicateurs de réalisation suivants :

4-1 Indicateurs généraux :

- + le prestataire disposera d'une très bonne connaissance du domaine de l'égalité homme/femme (références à fournir)
- + le prestataire aura une expérience reconnue dans l'animation de groupe
- + le prestataire aura une bonne connaissance du territoire et du cadre législatif en lien avec la thématique

4-2 Indicateurs spécifiques aux objectifs déclinés en 3

- + le prestataire prendra en compte les caractéristiques et spécificités du milieu professionnel auquel appartiennent les stagiaires
- + le prestataire utilisera des outils pertinents dans le champ de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- + Il a une expérience reconnue en ingénierie de la formation
- + il s'appuie sur la dynamique de groupe et sur les pratiques des participant-es
- + il utilise des exemples concrets fournis par les stagiaires (au niveau de la prise de conscience des pratiques professionnelles)
- + Il fait preuve d'une très grande rigueur

5- EVALUATION DE L'ACTION

L'évaluation se fera en 2 temps par le prestataire de la formation :

- une première évaluation à l'issue de la journée de formation, axée sur la prise de conscience « à chaud » de l'existence d'inégalités entre les femmes et les hommes et sur la satisfaction des stagiaires par rapport à leurs attentes. Cette évaluation se fera sur la base d'un questionnaire remis à chaque participant.
- une deuxième évaluation au bout de six mois sur l'impact de la formation et l'utilisation de la compétence nouvelle acquise par les stagiaires dans leur pratique professionnelle, le développement de projets en lien et sur d'éventuels nouveaux besoins.

6- QUELQUES PERSONNES RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

Quelques personnes/organismes ressources en Région Centre

Quelques personnes ressources	Coordonnées
Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité Madame G. Jarmakovski	Préfecture du Loiret Bât A - 2ème 181 rue de Bourgogne 45042 ORLEANS Cedex 1 Tél : 02.38.81.40.48 Fax : 02.38.81.40.49
SAIO -Rectorat académie Orléans-Tours, Groupe académique « mixité, parité, égalité entre les filles et les garçons » Jacqueline Bonneau et Florence Boisseau	Rectorat 21 rue St Etienne 45043 ORLEANS Cedex 1 Tél : 02 .38.83.49.01 Fax : 02.38.53.64.17 Email : ce.saio@ac-orléanstours. fr
Martine BRODARD Chargée de mission Conseil Régional	DGFE/Direction des programmes 9, rue St Pierre Lentin 45041 Orléans Cedex 1 Tél : +33(0)2 38 70 28 44 martine.brodard@regioncentre.fr